



Rupture conventionnelle

Par Aur elia

Bonjour,

Je suis enceinte de 7 semaines. J'ai annoncé à mon patron ma grossesse dès le début car, étant assistante dentaire, je fais des radios au fauteuil donc un gros risque de malformation ou fausse couche dû aux radiations. Depuis, je subis un harcèlement de sa part.

Je souhaiterais demander une rupture conventionnelle.

Mes questions sont :

1. vais-je avoir le droit au chômage puisque je serai à l'initiative de cette rupture ?
2. dois-je aller travailler le temps de cette rupture ou je peux être en congé ?
3. dois-je dire les raisons pour lesquelles je souhaite cette rupture ?

Je vous remercie par avance de votre attention ainsi que de vos réponses.

Cordialement

Par isernon

bonjour,

comme son nom l'indique, la rupture conventionnelle requiert un commun accord entre le salarié et l'employeur.

voir ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36476/0_1?idFicheParent=F19030#0_1]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36476/0_1?idFicheParent=F19030#0_1[/url]

concernant le droit au chômage, il y a des conditions, voir ce lien :

[url=https://www.pole-emploi.fr/candidat/mes-droits-aux-aides-et-allocati/a-chaque-situation-son-allocatio/quelle-est-ma-situation-professi/je-perds-ou-je-quitte-un-emploi/je-veux-faire-une-rupture-conven.html]https://www.pole-emploi.fr/candidat/mes-droits-aux-aides-et-allocati/a-chaque-situation-son-allocatio/quelle-est-ma-situation-professi/je-perds-ou-je-quitte-un-emploi/je-veux-faire-une-rupture-conven.html[/url]

salutations

Par Isadore

Bonjour,

1. Oui
2. Vous devez travailler sauf accord de votre employeur
3. Non mais votre employeur étant libre de refuser ou d'ignorer la demande, mieux vaut être en mesure d'argumenter.

Dans un premier temps consultez dès que possible le médecin du travail avec si possible un courrier de votre médecin (traitant ou gynécologue). Il peut vous interdire de faire des activités incompatibles avec votre état. Votre employeur devra aménager le poste et vous pourrez sans faute refuser les tâches interdites.